

Madame le Recteur, Mesdames et messieurs les membres du CTA,

Le Sgen-CFDT 59/62 vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.

Cette année commence pourtant sous des auspices plus mauvais que l'année dernière. Nous sommes en pleine crise sanitaire et nous n'avons plus l'excuse de la surprise qui nous a saisi-e-s l'an dernier. Certes, l'incertitude est toujours de mise, mais les annonces médiatiques du dimanche, susceptibles d'être contredites par celles du jeudi soir mettent les personnels en difficulté.

L'ordre du jour de ce CTA, le contenu des points qui y seront abordés, auraient-ils été différents si la COVID n'existait pas ? Probablement pas. Deux thématiques essentielles vont être discutées : la préparation de rentrée 2021 et les Lignes Directrices de Gestion. Le Sgen-CFDT Nord-Pas-de-Calais s'étonne que l'élaboration d'un plan d'Egalité Professionnelle, obligatoire et à remettre au ministère pour le 1er mars, ne soit pas à l'ordre du jour.

Le MEN a à nouveau décidé de supprimer des postes d'enseignants dans l'Académie à la rentrée 2021. La situation devient intenable, ce qui, selon notre analyse, s'explique par 3 effets:

Le premier effet que nous souhaiterions évoquer est l'EFFET CUMUL

Tous les ans, c'est la même rengaine , encore des suppressions, et ce pour la troisième année consécutive. Lille, est l'académie qui connaît la plus forte baisse, malgré une population des plus fragiles de France. Cette année, c'est le second degré qui est le plus touché alors que ses effectifs augmentent: 194 postes seront supprimés, partiellement compensés par 104 ETP en Heures Supplémentaires. Dans le Nord, nous tenons à faire remarquer que ces baisses de moyens touchent principalement les collèges en Rep + et les segpa, donc des publics scolaires les plus fragiles. Comment répartir 10 HSA dans un lycée sur une équipe de 4 professeurs dans une discipline dont 2 sont en temps partiel ? c'est un exemple parmi d'autres.... Enfin ,Comment trouvera-t-on des collègues qui acceptent d'être professeur principal dans ces conditions ? Certains établissements sont en difficulté à ce sujet.

Prioriser le 1er degré dans la répartition des postes dans un contexte de baisse démographique scolaire peut éventuellement s'entendre, mais à y regarder de plus près, la rentrée s'annonce délicate dans les écoles également. En effet, une part non négligeable de ces moyens est prévue pour l'augmentation des décharges pour les directeurs d'école. Le Sgen-CFDT approuve cette démarche mais elle n'aura pas d'impact sur les effectifs par classe. Ceux-ci sont impactés par les dédoublements en CP et CE1, dont il faudra faire une évaluation indépendante, mais ils dégradent les conditions de travail des autres enseignants car ils génèrent une hausse du nombre d'élèves par classe à partir du CE2. Comment dans ces conditions accompagner au mieux un public fragile ? Enfin, nous relayons l'inquiétude des personnels concernant les moyens pour le volet remplacement qui sont de plus en plus réduits.

La baisse des postes touche également d'autres personnels : les personnels de laboratoires, qui pourront difficilement mettre en place des TP de qualité pour tous. La baisse du nombre de postes d'administratifs en EPLE pose un problème de surcharge de travail pour ces derniers mais également un problème de remplacement. Même s'il n'est pas en baisse, puisqu'il stagne, le nombre de personnels sociaux et de santé devrait augmenter, le contexte le justifie. Depuis des mois, les personnels de direction font de leur mieux, mais jusqu'à quand vont-ils tenir ? Entre les surcharges de travail, l'inquiétude des élèves, des parents, du personnel, cela fait beaucoup à gérer. De plus, pour les établissements, la DGH est donnée très tardivement aux personnels de direction, et ils ont très peu de temps pour les répartir. Après avoir dû gérer tous les problèmes liés aux conditions sanitaires qui continuent encore à nous préoccuper, ils se sentent pressés par l'administration. Plusieurs sont dans l'obligation de se mettre en maladie. Voilà les conditions de travail actuelles.

Nous avons bien compris que vos services répartissent la dotation donnée par le Ministère et donc la pénurie des moyens. Mais nous sommes là pour défendre la qualité de travail des personnels et des élèves et plus encore la qualité du service public. Que dira-t-on à nos élèves, à leurs parents quand les professeurs ne seront pas remplacés ? « Désolé, nous n'avons plus assez pour le budget suppléance ». Nous devons rendre un service public à nos usagers digne de ce nom.

Le second effet à prendre en compte est l'EFFET CONTEXTE SANITAIRE:

Les entreprises obtiennent des moyens supplémentaires pour pallier à cette crise. Pourquoi l'avenir de nos jeunes et la qualité du service public ne le mériteraient-ils pas ? De toute évidence nous aurons à faire face très bientôt aux conséquences du COVID sur les questions du décrochage de nos élèves ! Pour les professionnels du sujet les premiers signes sont là et le phénomène n'en est qu'à son début. Comment pourrions-nous gérer ce problème sérieusement alors que dans le même temps, les Postes PSAD disparaissent les uns après les autres sous prétexte qu'ils sont portés par le GIP académique et financés par des fonds européens ? Bien sûr on reportera l'activité sur les EMLDS ou encore les PSY EN qui ont déjà fort à faire. Mais n'y a-t-il pas là une incohérence ?

Les augmentations d'Heures Supplémentaires, dégradent les conditions de travail, dans un contexte déjà très pénible cette année. Cet alourdissement de la charge de travail nuit à l'engagement des collègues dans d'autres formes d'accompagnement dont beaucoup de jeunes fragilisés par la crise sanitaire ont besoin, comme le tutorat par exemple. Comment être force de proposition de pratiques pédagogiques différenciées, ou innovantes, comment s'impliquer dans des projets quand les heures et préparation de cours augmentent en volume ?

Nous souhaiterions enfin évoquer un EFFET STRUCTUREL:

Cette baisse des moyens dans le second degré se fait dans un contexte de réforme du lycée et du baccalauréat menés à marche forcée, ce qui amplifie les difficultés. En effet, la contraction des moyens s'opère alors que parallèlement l'offre de spécialités augmente, l'annonce de l'ouverture de la spécialité EPS pour la rentrée 2021 en témoigne, et que l'offre d'options se maintient. Un effet structurel est donc à ajouter aux effets cumul et contexte sanitaire.

Nous vous demandons donc de faire preuve de bienveillance dans les décisions que vous aurez à prendre. Que cette bienveillance se traduise aussi dans une meilleure protection des collègues face à la crise. Mais aussi en tenant compte de la montée inévitable des risques psychosociaux. Nous ne doutons pas que vous ferez preuve d'humanité lorsqu'il faudra prendre en charge les conséquences des décisions de carte scolaire, de l'approche des examens et des procédures d'orientation alors que nos collègues subissent déjà de plein fouet cette situation inédite.

Nous souhaitons maintenant aborder les règles du dialogue social, qui se voient bouleversées par la mise en place des Lignes directrices de Gestion et la disparition de nombreuses commissions paritaires.

Ces espaces d'échange étaient précieux pour notre syndicat et ils assuraient une transparence totale des procédures collectives et individuelles. Dans ce cadre, le Sgen-CFDT Nord-Pas-de-Calais tient à remercier les services du rectorat pour la mise en place de GT à ce sujet et pour la prise en compte de propositions de modifications que nous avons faites. Certaines de nos demandes n'ont toutefois pas été retenues, comme la communication des tableaux d'avancement aux organisations syndicales, procédure présente dans les LDG nationales. Nous savons que cela demande du temps aux personnels des services déjà fort occupés mais nous espérons être entendus l'an prochain.

Un dialogue social de qualité ne peut se faire qu'avec une information préalable et pertinente. A ce propos, Nous regrettons à nouveau de ne pas être destinataires des documents de travail concernant la dotation des lycées en amont du CTA et que ceux liés aux CTSD ne nous soient envoyés qu'un jour ouvrable avant le GT. En effet, comment voter en connaissance de cause dans ces conditions ?

Enfin, le Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais tient à vous remercier pour l'annonce de la création en janvier/février d'un conseil académique de la formation (CAF) comme nous l'avions demandé lors du dernier CTA. Reste à en préciser le mode de fonctionnement, notamment la méthode envisagée pour faire remonter les besoins de formation des personnels.

Nous ne voulons pas terminer sans évoquer quelques lueurs d'espoir.

Sanitaires d'abord, avec la protection que les vaccins vont nous apporter mais également avec de nouvelles pratiques qui améliorent les conditions d'hygiène et de vie dans les établissements scolaires. Professionnelles ensuite avec l'annonce prochaine d'une loi de programmation pluriannuelle qui apportera, nous l'espérons un peu de positif, à travers notamment une revalorisation promise des rémunérations qui ne serait que justice .

Nous souhaitons que 2021 nous permette de reprendre confiance dans un avenir collectif et chaleureux qui nous a beaucoup manqué en 2020.